

Tulle, le 26 juin 2020.

Aux Présidents de SLVie aux responsables d'activités aux Présidents des amicales de retraités

Objet : réouverture des sites

Messieurs,

Faisant suite aux directives des Pouvoirs Publics, les sites des « BORDES », de « MULATET » et du « GARRIC » pourront être occupés en application des consignes en vigueur.

A savoir tout rassemblement pour les réunions ou les activités :

- Pas plus de dix personnes ou 4 m2 par personne
- Respecter les distanciations physiques
- Désinfecter les surfaces touchées
- Utiliser le gel hydroalcoolique ou se laver régulièrement les mains
- Programmer les réunions ou les activités de façon à ne pas cumuler plusieurs activités dans la même journée
- Bien ventiler les locaux

Soyez prudent et respecter les consignes.

Bien cordialement.

LE PRESIDENT Pascal AUBREYRIE

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Président de la C.M.C.A.S.